

LEXIQUE FRANÇAIS ET RÉALITÉS GUINÉENNES

0. INTRODUCTION

Avant de parler des adaptations lexicales imposées par la nécessité d'utiliser le français sur le terrain tout à fait étranger et différent de son milieu naturel et culturel qu'est la Guinée, il convient de préciser quelle est la situation actuelle de cette langue dans ce pays. Mais pour comprendre la situation actuelle du français en Guinée, il est indispensable de rappeler brièvement la politique linguistique adoptée et suivie par le pays depuis 1958, date de son indépendance.

Jusqu'à cette date rien ne distinguait la Guinée des autres colonies françaises du point de vue du statut, de l'enseignement et des fonctions du français. Mais les conditions dans lesquelles ce pays acquit son indépendance l'amènèrent à voler de ses propres ailes et à concevoir une politique linguistique tout à fait différente de celle des autres pays africains francophones. La Guinée a été l'une des rares nations en Afrique à généraliser l'enseignement dans les langues nationales, et surtout la seule à envisager le remplacement du français par ces langues dans tous les domaines¹.

1. LA POLITIQUE DE PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Dans la classification de Greenberg, les langues guinéennes appartiennent toutes à la sous-famille Niger-Congo de la grande famille Congo-Kordofanienne. Elles se subdivisent en deux groupes² :

- le groupe mandé qui comprend : le maninka, le soso, le kpèlè, le loma, le manon, le bandi, le mende, le djalunka, le kuranko.

- le groupe ouest-atlantique qui comprend : le pular, le kisié, le wamey, le oneyan, le baga, le nalou, le landouma, le badiaranké, le temnè.

D'après un sondage effectué dans les années soixante, huit de ces langues sont parlées par environ 95 % de la population. Trois des quatre régions naturelles du pays correspondent chacune à une langue régionalement dominante et servant de véhiculaire local = le soso en Basse-Guinée, le pular en Moyenne-Guinée et le maninka en Haute-Guinée. Dans la quatrième région naturelle (la Guinée Forestière)

trois langues différentes sont en usage : le kisié, le loma et le kpèlè. Pour compléter la liste des langues considérées comme nationales, il faut ajouter le wamey et le oneyan (cf. note 2).

De 1958 à 1984, les langues guinéennes ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités politiques de l'époque. Le domaine d'utilisation reconnue ou exigée des langues nationales était illimité.

1.1. Dans la vie politique

- tous les discours étaient faits ou traduits dans ces langues ;
- elles étaient les seules autorisées dans les assemblées générales hebdomadaires des cellules de base du parti (quartiers, villages) ;
- le diplôme d'alphabétisation en langues nationales (appelé aussi diplôme de culture révolutionnaire) était exigé pour la candidature à n'importe quel poste de responsabilité.

1.2. Dans le domaine administratif

- toutes les inscriptions sur les places et édifices publics, les bureaux de l'administration générale ou des entreprises étaient faites en langues nationales ;
- tous les examens scolaires et universitaires, ainsi que tous les concours professionnels à tous les niveaux comportaient une épreuve de langues nationales ;
- les examens pédagogiques des enseignants en fonction, désirant progresser dans la hiérarchie, se faisaient en partie dans ces langues ;
- les tribunaux devaient obligatoirement utiliser les langues nationales comme outil de travail ;
- tout mémoire d'études supérieures de quelque spécialité que ce soit, devait comporter une liste d'une vingtaine de termes techniques avec leurs équivalents en langues nationales, sans compter que plusieurs de ces mémoires étaient rédigés entièrement en ces langues.

1.3. Dans la vie littéraire et artistique

Les différentes disciplines des compétitions (pièces, choeurs, chansons traditionnelles ou modernes) organisées annuellement du village au niveau national en passant par l'arrondissement, la région et la province, devaient être en langues nationales. Et les textes des pièces de théâtre devaient obligatoirement parvenir au jury avant la compétition. Quand exceptionnellement les pièces étaient rédigées et jouées en français, il était interdit de tirer profit du comique dû à l'utilisation de ce qu'on appelle "le mauvais français" ou "français militaire". La justification théorique de cette position, c'est que le français n'étant pas la langue des Guinéens, il n'est pas normal de ridiculiser ceux qui le parlent mal. Ce qui, à mon avis, a considérablement limité les créations fantaisistes de mots, d'expressions et de structures syntaxiques en français de Guinée à des fins artistiques, créations pouvant se répandre par la suite.

1.4. Dans les média

Le temps alloué aux langues nationales atteignait 75 % du temps total d'émission à la radio³. Le journal parlé en français était intégralement traduit dans les huit langues nationales. A la télévision, les trois langues dominantes occupaient un temps appréciable.

Un journal utilisant ces trois langues et intitulé "Dyamaa" (peuple) a vu le jour, mais a connu une existence éphémère.

1.5. A l'école

En 1968, les huit langues nationales remplaçaient le français comme médium de l'enseignement. En 1984, au moment du changement de régime politique guinéen, cet enseignement se faisait dans six de ces langues jusqu'en deuxième année du secondaire. La réduction du nombre de huit à six s'explique par le fait qu'à partir de 1981, les locuteurs du wamey et du oneyan avaient, semble-t-il, demandé à recevoir les cours en pular.

Plusieurs institutions veillaient à la bonne exécution des décisions politiques dans ce domaine. Ce sont (car elles existent toujours) :

- le Service National d'Alphabétisation,
- l'Académie des Langues (devenue IRLA : Institut de Recherche en Linguistique Appliquée depuis 1984),
- l'Institut Pédagogique National,
- les départements de linguistique des universités de Conakry et de Kankan.

2. LE FRANÇAIS EN GUINÉE

C'est dans cette toile de fond de tentative de promotion des langues guinéennes que le français a fonctionné de 1958 à 1984. Au cours de cette période, tout était fait pour que le français ne soit plus une langue de prestige. Parler français en public était souvent très mal vu, surtout dans les réunions de village ou de quartier. Devant les miliciens illettrés, c'était même dangereux de le faire. Par ailleurs la maîtrise de cette langue n'était pas un critère de promotion sociale. Beaucoup de responsables politiques, du village au comité central (ou même au gouvernement) ignoraient complètement le français. En outre il n'était pas nécessaire de parler cette langue pour obtenir un emploi. Bon nombre de travailleurs et surtout de travailleuses des banques (les trieuses) des transports (les contrôleuses), des usines (Entreprise Nationale des Tabacs et Allumettes par exemple) ou des magasins d'Etat, ne parlaient pas le français.

Sachant que dans l'ensemble, le seul mode d'acquisition de cette langue était l'école, examinons sa place dans la vie quotidienne, à l'école et dans les médias.

2.1. Le français dans la vie quotidienne

Aucune étude complète n'a été faite, à ma connaissance, pour déterminer le pourcentage des locuteurs du français en Guinée⁴. Ce qui est presque sûr, c'est que ce pourcentage doit être plus faible que celui des pays voisins comme le Sénégal et la Côte-d'Ivoire où des moyens énormes ont été déployés depuis l'indépendance pour accroître la scolarisation en français. A propos du Sénégal par exemple, Pierre Dumont écrit : *"il ne faut pas se leurrer, aujourd'hui, sur le nombre de Francophones réels que comprend le Sénégal. Malgré les efforts immenses qui ont été fournis, par la France comme par le Sénégal depuis*

l'indépendance, il est évident que la situation du français n'a fait que se dégrader depuis 10 ans." (Dumont, 1983, p. 200). Louis-Jean Calvet de son côté écrit : *"Il semble en fait que l'on puisse évaluer le pourcentage d'Africains de l'ouest parlant français à 5 % de la population, et en tout cas à moins de 10 %."* (Calvet, 1979, p. 208).

Et compte-tenu de la politique linguistique de la Guinée depuis l'indépendance, on est en droit de penser que seule une infime minorité de Guinéens parlent français.

Il faut ajouter à cela le faible développement industriel et le faible taux d'urbanisation dont l'une des conséquences les plus évidentes est qu'il n'y a pas à proprement parler de pôle d'attraction de population. En dehors de Conakry qui, en 1980, ne comptait guère plus de 600.000 habitants, on ne peut considérer comme pôles d'attraction que les cités industrielles de Fria et de Kamsar (en Basse-Guinée) qui constituent des poches difficilement accessibles à cause de la dégradation incroyable des routes d'accès à ces villes. Les voies de communication étant un des facteurs importants de brassage et d'échanges linguistiques, nous ne résistons pas à la tentation de citer André Lewin : *"Le réseau de routes et de pistes s'étend sur 30.000 km dont 1.100 seulement sont bitumées"* (Lewin, 1984, p. 105).

Les véritables pôles d'attraction des Guinéens se trouvaient en dehors de la Guinée. C'étaient les capitales des pays voisins. On conçoit l'ampleur du phénomène lorsqu'on sait que le nombre de Guinéens vivant à l'extérieur était estimé à deux millions en 1984.

Nous pouvons évoquer enfin la dominance régionale des trois langues principales du pays. A Conakry et dans les autres grands centres urbains, il se développe un bilinguisme (voire un trilinguisme) qui permet aux Guinéens de communiquer entre eux sans avoir recours au français. Une petite enquête effectuée au marché de Madina en janvier 1989, nous a permis de constater que 61 personnes interrogées sur 100 parlaient deux des langues dominantes et 28 personnes sur 100 parlaient ces trois langues. Dans les centres urbains de la Guinée Forestière, c'est le maninka qui joue le rôle de langue véhiculaire.

Avant 1984, il était rare d'entendre parler français dans la rue, au marché et même dans les bureaux. Il n'est pas exagéré de dire qu'à cette époque, le français était confiné au niveau de l'administration (correspondance et rapports stéréotypés), du discours politique

(langue de bois pleine de clichés), de l'école (en partie seulement) et des médias. Autrement dit le français était plus écrit que parlé.

Avec le retour des Guinéens dit "*de l'extérieur*" et le rétablissement du français dans ses fonctions de véhicule de l'enseignement à tous les niveaux, la situation linguistique est en train de changer. On recommence à entendre plus fréquemment parler français dans la rue, et cette langue a regagné tout son prestige sans toutefois remettre en cause la place des langues guinéennes dans la vie quotidienne.

2.2. Le français à l'école

Le retrait brusque des enseignants français après le 2 octobre 1958, au moment même de l'ouverture des classes, posa un problème sérieux aux nouvelles autorités politiques de la Guinée de l'époque. Il fallait trouver des solutions le plus rapidement possible.

Mais c'est ici l'occasion de dénoncer certains mythes faisant allusion à des professeurs soviétiques flanqués d'interprètes (également soviétiques) dans toutes les classes des collèges et lycées guinéens. S'il y a eu quelques cas de ce genre, le procédé a dû être extrêmement provisoire. Car à vrai dire le vide créé par la décision du gouvernement français de l'époque a pu être comblé grâce :

- Au fait que certains professeurs français ont décidé de rester en Guinée ;
- A l'enthousiasme des jeunes Africains de tous pays dont certains n'ont pas hésité à interrompre leurs études pour se porter au secours de la Guinée ;
- A la coopération avec
 - . les autres pays francophones (Belgique, Canada, Suisse et surtout Viet Nam),
 - . les pays arabes,
 - . les pays de l'Est (principalement pour les matières scientifiques et techniques).

Et comme au même moment la Guinée optait pour l'enseignement de masse, il fallait compter sur les moyens du bord. On construisit des écoles de fortune jusque dans les petits villages et devant le manque d'enseignants, on fit appel pratiquement à tous ceux qui savaient lire et écrire pour en faire des enseignants après un stage rapide de quelques semaines. Quelques années plus tard, malgré les

cris d'alarme dénonçant le faible niveau de l'enseignement, on gonfla les programmes du secondaire, on fit moins de place au français avec un programme plus d'idéologie que de langue et on décréta le passage automatique d'une classe à l'autre. Et c'est dans ce contexte qu'en 1968 les langues guinéennes furent introduites à l'école sans préparation sérieuse, ni pour l'enseignement de ces langues et par ces langues, ni pour le français à introduire plus tard dans le cursus.

D'autres facteurs comme la suppression de l'internat et le maintien des élèves dans leurs villages jusqu'au niveau du baccalauréat devaient également amoindrir le recours au français comme moyen de communication des jeunes.

2.3. Le français dans les médias

Pendant longtemps les journalistes guinéens ne recevaient aucune formation professionnelle car *"le journalisme n'est pas une profession, mais une fonction"* aimait à dire l'ancien président. Les journalistes n'étaient donc pas formés, ils étaient nommés par les autorités politiques sans considération de niveau.

La radio, la télévision, le journal étaient au service exclusif du parti. Aucune place n'était réservée aux faits divers ou à la publicité. Tous les discours se publiaient intégralement en français (oral et écrit) et en langues nationales (presse orale). Cependant le journal *Horoya* ne publiait qu'en français. Mais ce journal était très peu acheté et encore moins lu. En effet les textes reproduits ayant été entendus au Palais du Peuple ou au stade du 28 septembre (où tout le monde était convié) puis à la radio et à la télévision en français et en langues nationales, personne n'éprouvait le besoin d'acheter ce journal et encore moins de le lire.

Aucun journal étranger (à l'exception d'*"Afrique-Asie"* qui faisait des apparitions sporadiques) n'était vendu en Guinée.

Signalons toutefois que le français a toujours été la langue :

- des films : la Guinée n'ayant presque pas produit de films, ceux qui passaient sur les écrans étaient en français soit directement, soit par sous-titrage ;

- des livres : les romans policiers étaient les plus prisés et les plus lus, bien qu'il soit de notoriété publique que les Guinéens lisent

très peu. Les écrivains guinéens vivant à l'extérieur étaient très peu connus en Guinée.

3. L'ADAPTATION DU FRANÇAIS AUX RÉALITÉS GUINÉENNES

Par le mode d'acquisition et les domaines et conditions d'utilisation de la langue française en Guinée, on peut dire que cette langue a été réellement celle d'une élite. Et c'est peut-être pour cette raison qu'elle n'a pas connu cette profusion de glissements de sens, de dérivés et composés locaux, d'emprunts et de mots hybrides qu'on trouve dans certains pays africains comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire⁵.

Mais on ne peut pas nier qu'il y a eu une certaine appropriation de cette langue par les locuteurs guinéens qui mettent à profit sa créativité pour mieux l'adapter à leurs besoins de communication, impliquant des réalités physiques et des implicites culturels particuliers.

L'adaptation du français aux réalités guinéennes peut se faire notamment :

- par l'exploitation des ressources internes de la langue, c'est-à-dire par l'utilisation des procédés de dérivation et de composition par exemple, donnant des mots particuliers au parler local ;
- par l'emprunt et l'intégration de certains mots (locaux ou non) dans le système linguistique français du lieu ;
- par le glissement de sens qui permet l'utilisation de certains mots dans des contextes tout à fait nouveaux et différents des contextes habituels.

Dans le cadre de cet article, nous nous contenterons d'illustrer les deux premiers points ci-dessus par quelques exemples pris dans des énoncés écrits ou oraux en français de Guinée. Pour les emprunts, nous nous en tiendrons à ceux qui, en se combinant avec des éléments lexicaux français, donnent des dérivés ou des composés hybrides particuliers au français de Guinée.

Contrairement à certains grammairiens qui considèrent les mots préfixés comme des composés, nous prendrons ici en considération le caractère autonome ou non autonome des éléments lexicaux qui entrent en combinaison pour former de nouvelles unités. Et nous définirons la dérivation comme un procédé de création de nouveaux mots par la réunion en une forme unique de deux éléments lexicaux dont un au moins n'a pas d'existence autonome. Cet élément lexical

non autonome ou dérivatif peut être soit un suffixe, soit un préfixe. Quant à la composition, nous la définirons comme la création d'une nouvelle unité lexicale résultant de la combinaison de deux unités lexicales ayant, en dehors de cette combinaison, une autonomie totale. Ce sont des syntagmes à structure lexicale.

3.1. La dérivation

Le procédé de dérivation défini ci-dessus donne souvent en français de Guinée des mots particuliers en mettant en jeu un radical appartenant effectivement à la langue française, ou un radical appartenant soit aux langues guinéennes, soit à d'autres langues en contact avec ces dernières.

Pour chacune des unités choisies pour illustrer notre propos, nous donnerons le radical, le (ou les) dérivatif(s), le dérivé, la catégorie grammaticale, le sens et une phrase d'illustration. Les sources de la phrase d'illustration sont indiquées entre parenthèses⁶. Comme dictionnaire de référence, nous avons utilisé le Petit Robert.

3.1.1. Le radical appartient au français

. billet + -eur = *billeteur* : nom masculin. Agent chargé des salaires dans un service. "*La foule ne fait que grossir devant la table du billeteur.*" (SS, p. 309)

. Urgent + -ment = *urgemment* : adverbe. De façon urgente. "*AKB [...] sollicitait urgemment un terrain nu*" (EP, D 449)

. acharné + -ment = *acharnément* : adverbe. De façon acharnée. "*Nous travaillons acharnément sur le projet.*" (conversation).

Sans l'accent aigu sur le *e* de l'avant dernière syllabe, on parlerait de changement de catégorie grammaticale puisque le nom "acharnement" existe en français.

. effraction + -ner = *effractionner* : verbe transitif. Commettre une effraction. "*[...] lesquels se sont rendus auteurs de vol après avoir effractionné la fenêtre.*" (EP, D 454)

. accident + -er = *accidenter* : verbe transitif. Provoquer un accident au détriment de quelqu'un. "*Je ne reconnais pas avoir accidenté T.I.D.*" (EP, D 62)

. torche + -er = *torcher* : verbe transitif. Eclairer à l'aide d'une

torche. *"Ils ont torché l'intérieur du sac."* (EP, D 45)

. index + -er = *indexer* : verbe transitif. Désigner du doigt (index). *"[.] j'ai indexé le camion garé [.]"* (EP, D 543)

. associ(er) + -ant : *associant* : nom masculin. Associé. *"Mme BDB, s'intéressant au côté social qui est le fondement de l'association, a invité les associants à une meilleure qualité morale [.]"* (H, n° 171 du 15.6.85, p. 3)

. pilon + -(n)ade = *pilonnade* : nom féminin. Pilonnage. *"La nuit a été une nuit de cauchemar et de tirs, de pilonnades [.]"* (H, n° 182 du 16.7.85, p. 3)

. ethni(e) + -cisme = *ethnisme* : nom masculin. Attitude consistant à privilégier les membres de sa propre ethnie. *"[.] sont sans avenir ceux qui empruntent la voie [.] de l'ethnisme"* (H, n° 198 du 24.8.85, p. 4)

. tabl(e) + -ier = *tablier* : nom masculin. Petit détaillant. *"[.] je suis venu voir un ami tablier"* (EP, D 82)

. Guinéen + anti- = *antiguinéen* : nom masculin. Opposant à l'ancien régime (1958-1984). *"[.] on les appelait les antiguinéens. Dans leur exil involontaire ces millions de Guinéens [.]"* (H, n° 209 du 19.9.85, p. 4)

. opérant(t) + in- + -ce = *inopérance* : nom féminin. Défaillance. *"je me suis rendu compte de l'inopérance de mes freins"*. (EP, D 56).

3.1.2. Le radical est d'origine étrangère par rapport au français

- radical soso

. kola (ou cola) + -tier = *kolatier* : nom masculin. Arbre produisant le (ou la) kola, fruit socialement valorisé de l'Afrique de l'ouest. *"[.] une immense cour avec au milieu, un kolatier [.]"*. (CT, p. 50)

. kansi (arachides) + -nière = *kansinière* : nom féminin. Vendeuse d'arachides grillées. Manière ironique de désigner les femmes soussou. *"Vous n'avez rien à me dire ! Allez [.] pauvres kansinières"*. (SS, p. 276)

- radical pular

. koura (ou coura) + -tier = *kouratier* ou (couratier) : nom masculin. Arbre (parinari excelsa) produisant le koura, fruit sauvage

comestible. "*on arriva au 'couratier', arbre géant aux fruits charnus et sucrés*". (SS, p. 148)

- radical maninka

. mouso (femme) + -cologique = *moussoucologique*. Adjectif. Relatif aux liaisons amoureuses avec les femmes. "*Il est toujours occupé à des affaires moussoucologiques*". (conversation)

- radical arabe

. couscous + -ière = *couscoussière* : nom féminin. En français couscoussier. Ustensile servant à préparer du couscous. "*Trois briques en terre cuite servaient de support à la couscoussière [.]*" (SS, p. 98)

. marabout + -(t)age = *maraboutage* : nom masculin. Utilisation du pouvoir occulte du marabout. "*Ne s'est-il pas livré à mon encontre à des pratiques de maraboutage ?*" (K, p. 171)

Remarquons que ces deux derniers mots d'origine arabe sont bien implantés en français et qu'ils sont arrivés en Guinée par l'intermédiaire de cette langue.

- radical anglais

. dump-(ing) (terme technique d'économie) + -er = avec francisation graphique *doumper* : verbe transitif. Tromper. "*Tout a été organisé par les trois pour me doumper*" (EP, D 449).

3.2. La composition

Le procédé de composition est également utilisé pour fournir des expressions particulières. Les éléments en cause peuvent appartenir tous au français standard dont ils ne s'écartent que par la combinaison inhabituelle qu'ils forment. Mais parfois un des éléments au moins est étranger au français. Dans les deux cas, nous distinguerons les composés par la nature médiate ou immédiate de la séquence des éléments qui les composent.

3.2.1. Composés dont tous les éléments appartiennent au français

3.2.2. Séquence immédiate

. *gare-voiture* : gare routière. "*K descendit d'une camionnette à la gare-voiture*"⁷.

- . *Camion poubelle* = camion de la voirie. "[.] S.C., conducteur du camion poubelle de la province." (EP, D 64)
- . *couper parole* : bouder en refusant toute communication avec quelqu'un. "Tout le monde dans la maison m'a coupé parole" (EP, D 58)
- . *agent canalisateur* = agent chargé de régler la circulation à un carrefour. "Arrivé au carrefour de Kenien, l'agent canalisateur [.] a bloqué la circulation sur l'Autoroute." (EP, D 64)
- . *agent constatateur* : agent chargé d'effectuer un constat. "Selon l'agent constatateur, cet accident serait en outre dû à la mauvaise organisation [.]" (EP, D 44)
- . *arriver-payer* = voyager à crédit en comptant sur celui chez qui l'on va pour régler les frais de transport à l'arrivée. "Son frère est venu ce matin par arriver-payer" (conversation)
- . *rentrer-coucher* = logement composé d'une seule pièce. "Il n'a pas trouvé de logement convenable. Il vit toujours dans un rentrer-coucher avec toute sa famille." (conversation)
- . *en-attendant* = paire de chaussures dont la semelle est taillée dans un pneu de véhicule ou dans du bois. En 1975, avec la suppression du commerce privé en Guinée, il n'y avait plus de chaussures sur le marché. Pour calmer les esprits, le gouvernement a annoncé l'arrivée imminente d'un bateau plein de marchandises. Et c'est ainsi que toutes les bricoles pour se chausser ont été appelées ironiquement "*en-attendant le bateau*" puis simplement "*en-attendant*." "Il portait une paire *en-attendant*" (conversation).

3.2.1.2. Séquence médiate

- . *Chargeur de batterie* = profession consistant à charger des batteries. "Je suis [.] chargeur de batterie au quartier Ghessia Centre" (EP, D 82)
- . *riz du pays* = riz provenant de la production locale par opposition au riz importé ou riz blanc. "Je préfère le riz du pays au riz blanc qui provoque la constipation." (conversation)
- . *frère de lait* (ou frère de même lait) = frère (de même père et de même mère). "Sara Bah victime de cet accident est mon frère de même lait." (EP, D 41)

. *Résidence de sommeil* = terme historique désignant la résidence secondaire des Almamis du Fouta Djallon. "*Pendant l'interrègne, le souverain se retire dans sa 'résidence de sommeil' située non loin de la capitale de Timbo*" (AYRL P 21).

3.2.2. Composés dont au moins un élément est étranger au français

3.2.2.1. Séquence immédiate

. *fourmis magnan* = fourmis se déplaçant en très grand nombre et aux piqûres très douloureuses. "*Quand entrent les fourmis magnan, les cancrelats s'empressent de sortir.*" (proverbe)

. *pagne hawsa* = pagne épais et multicolore venant du Nigéria. "*Ils vous achèteront des pagnes hawsa [.]*" (SS, p. 60)

. *dire barka* = remercier, surtout après avoir mangé. "*Il croyait qu'en disant toujours 'barka' à Samba 'le balaféré', tout son 'barkattou'⁸ allait grossir la puissance de son ami*" (SS, p. 162)

. *dire salam aleykoum* = salam aleykoum (arabe = la paix sur vous) est une formule par laquelle un visiteur s'annonce à un groupe d'individus ou avant d'entrer dans une habitation. "*On n'avait pas besoin de dire salam aleykoum, formule banale de politesse.*" (SS, p. 147).

3.2.2.2. Séquence médiante

. *sortir des colas* = manifester l'intention d'épouser une jeune fille. On le fait généralement en présentant 10 noix de colas aux parents de la fille. "*[.] tu auras 'sorti' successivement trois fois les colas pour demander la main d'une jeune fille.*" (SS, p. 153)

. *lit en banco* = lit en terre battue. "*[.] nous, les fillettes, devons nous contenter d'un simple lit en banco, très dur, où nous dormions tous [sic] ensemble.*" (K, p. 33)

. *huile de gobi* = le gobi est un fruit sauvage qui donne une huile très amère. "*[.] la langue fourchue et amère comme l'huile de gobi.*" (SS, p. 60) (ici "langue fourchue" = "langue de vipère")

. *planchette à sourates* = planchette en bois sculpté utilisée à l'école coranique pour l'écriture et la lecture des versets.

"[.] *les enfants jetèrent au loin leurs planchettes à sourates*" (SS, p. 49).

Comme on peut le constater, les mots et expressions ci-dessus ne traduisent pas toujours le résultat d'un usage fautif, mais la volonté de rendre compte d'une réalité singulière propre au milieu guinéen ou africain. Ils sont insuffisants, il est vrai, pour rendre compte d'un problème aussi vaste et complexe que celui de l'adoption d'une langue et de son adaptation à des réalités étrangères à elle. Nous espérons néanmoins avoir réussi à donner un aperçu de la situation du français en Guinée et de l'exploitation de sa vitalité par les Guinéens.

Alpha Mamadou DIALLO
 Université de Conakry
 (Guinée)

BIBLIOGRAPHIE

- ARNOLD (Th.), DAIGLE (M.) et THOMAS (P.), 1986, *Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs*, Rapport CONFEMEN, Paris.
- CALVET (L.J.), 1974, *Linguistique et colonialisme*, Payot.
- CALVET (L.J.), 1987, *La guerre des langues*, Payot.
- CHAUDENSON (R.), 1988, *Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone*, ACCT-IECF, Aix-en-Provence.
- DUMONT (P.), 1983, *Le français et les langues africaines au Sénégal*, ACCT-Karthala, Paris.

HOUIS (M.), 1967, *Aperçu sur les structures grammaticales des langues négro-africaines*, Lyon, Afrique et langage.

LAFAGE (S.), 1985, *Le français écrit et parlé en pays éwé*, SELAF, Paris.

LEWIN (A.), 1984, *La Guinée*, P.U.F., "Que sais-je ?".

NOTES

1. A un moment donné, l'ancien président de la Guinée donnait 1976 comme année au cours de laquelle les langues nationales devaient remplacer totalement le français.

2. Nous avons indiqué la forme locale des noms de langues et non la forme française. Pour les cas très différents, voici les équivalents :

maninka	=	malinké
soso	=	soussou
kpèlè	=	guerzé
loma	=	toma
dyalunka	=	djalonké
pular	=	peul ou foulah
kisié	=	kissi
wamey	=	koniagui
oneyan	=	bassari (on dit "le oneyan", "du oneyan", en maintenant le hiatus)

3. D'après la brochure de la CONFEMEN (conférence des ministres de l'éducation nationale) publiée en 1986.

4. L'IRAF (l'Institut de Recherche sur l'Avenir du Français) aurait effectué des recherches sur ce point en Guinée, mais les résultats ne sont pas encore publiés.

5. Nous nous réservons de parler de particularismes car nous savons que pour ce faire, il faudrait au préalable tester ces éléments "[.] par

l'emploi de quatre critères principaux :

- La fréquence ou le nombre des attestations,
- La dispersion géographique,
- La dispersion dans les différents types de sources,
- La dispersion chronologique (persistance suffisante dans le temps)" (Willy Bal, 1983, p. XXII).

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que ces mots sont tirés de textes (écrits ou oraux) de Guinée.

6. Signification des lettres données dans les sources de l'illustration :

SS = "*La saga des séréwas, les dits de nul et de tous*" de Ibrahima Kalil Marité. p. = page

EP = Enquête préliminaire. D = dossier

H = *Horoya* : journal quotidien gouvernemental

CT = "*Le Cercle des Tropiques*" de Aliou Fantouré

K = "*Kesso*" de Kesso Barry

Dans les phrases d'illustration, les noms propres de personnes sont réduits aux initiales.

7. Les notes (5) et (6) sont également valables pour les composés. Il faut simplement ajouter : AYRL = "*Alpha Yaya roi du Labé*" de Diallo Thierno.

8. Barkattou (origine arabe) = puissance, chance, bénédiction.